

# MAÎTRISER LE CADRE JURIDIQUE DU TÉLÉTRAVAIL

## PARTIE 1 : LES FONDAMENTAUX

Référence : RH2

Tarif : 380 € net par participant (non assujéti à la TVA)

Durée : 4 heures


**MODULE  
E-LEARNING**
**INTRA**

Vous souhaitez cette formation en intra, contactez-nous au :

☎ 01 45 49 99 15

@ contactentreprises@udd.eu


**Public :**

Responsables des ressources humaines, dirigeants d'entreprise, membres du CSE, délégués syndicaux, tout collaborateur souhaitant maîtriser le cadre juridique du télétravail


**Prérequis :**

Aucun

## Objectifs :

- Connaître le cadre juridique lié au télétravail
- Connaître les droits et obligations de l'employeur et des collaborateurs en matière de télétravail

## Programme :

### 1. Présentation du module de formation : immersion au sein de l'entreprise Ventenlib !

- Ce module est conçu sous la forme d'une web série.
- Vous allez suivre les aventures de trois personnages directement concernés par le télétravail : Yasmina, DRH de l'entreprise ; Sonia, responsable commerciale ; Paul, chargé de marketing digital et membre du CSE.
- Tout au long des épisodes, sur la base des cas pratiques exposés par les problématiques des personnages, vous allez explorer la plupart des questions juridiques que pose l'émergence du télétravail.
- Les différentes séquences de ce module e-learning sont issues d'un MOOC diffusé par le Cnam et qui a été produit en partenariat par l'Université du domicile et le Cnam.

### 2. Structure d'un épisode :

- Le cas pratique
- La problématique
- Ce qu'il faut savoir
- La réponse à la problématique
- Le quiz
- Pour aller plus loin : les textes applicables

### 3. Sommaire :

- Épisode 1 : Définition du télétravail
- Épisode 2 : Qui peut être éligible au télétravail ?
- Épisode 3 : La mise en place du télétravail par charte ou accord collectif
- Épisode 4 : Le rôle du CSE dans la mise en place et le suivi du télétravail
- Épisode 5 : La mise en place du télétravail par accord individuel
- Épisode 6 : Le passage au télétravail en cas de circonstances exceptionnelles
- Épisode 7 : Le statut du télétravailleur
- Épisode 8 : L'organisation du télétravail
- Épisode 9 : Le temps de travail et le droit à la déconnexion
- Épisode 10 : Les équipements de travail
- Épisode 11 : La prise en charge des frais liés au télétravail
- Épisode 12 : Le droit aux Tickets-Restaurant et aux indemnités de transport
- Épisode 13 : Santé et sécurité en télétravail
- Épisode 14 : Mettre fin au télétravail
- Épisode 15 : Le télétravail dans la fonction publique



Voir le trailer

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation inter-entreprise



☑ Merci de bien vouloir adresser ce bulletin d'inscription à [contactentreprises@udd.eu](mailto:contactentreprises@udd.eu)

## FORMATION :

Titre de la formation :

Tarif par participant :  € net de taxe

## PARTICIPANT(S) :

Civilité :  Madame  Monsieur

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Civilité :  Madame  Monsieur

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

## ENTREPRISE :

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code postal :  Ville :

### Adresse de facturation si différente :

Adresse :

Code postal :  Ville :

### RESPONSABLE DE FORMATION (suivi de l'inscription) :

Civilité :  Madame  Monsieur

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

## FINANCEMENT :

Prise en charge OPCO :  Oui  Non

### Si oui, préciser :

Nom de l'OPCO :

Adresse :

Code postal :  Ville :

### INFORMATIONS DU CONTACT :

Civilité :  Madame  Monsieur

Prénom :

Nom :

Téléphone :

E-mail :

Date :  /  /

Signature du responsable de l'inscription\* :



Pour toute correspondance :  
[contactentreprises@udd.eu](mailto:contactentreprises@udd.eu)

Nos conditions générales de vente sont consultables sur le lien suivant [CGV](#)  
et nos mentions légales sur le lien suivant [Mentions légales](#).

Université du domicile – Centre de formation Entreprises  
66 avenue du Maine 75014 Paris – 01 45 49 99 15

Siège social : UDD 60 rue Saint-Blaise 61000 Alençon – NAF/APE : 8299Z  
RCS : 834 111 601 ; TVA intra-communautaire : FR13834111601

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 28610102561 auprès du préfet de région de Normandie

\* Les signatures doivent être obligatoirement manuscrites ou électroniques à condition qu'elles correspondent aux normes en vigueur (Universign, DocuSign, YouSign, Je suis en cours, etc.).

© UDD // Tous droits réservés // Novembre 2023 // Création : Hogueia Design // Crédits photos Shutterstock : loreanto